

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B., 3 AVRIL 1930.

DIXSEPTIEME ANNEE No. 14.

Les Routes de la Province ne Seront Pas Fermées à la Circulation

L'hon. D. A. Stewart vient d'annoncer que les routes de la province resteront ouvertes à la circulation des autos pendant la période de dégel. — Restrictions sur la vitesse et la pesanture des véhicules. — Le Ministre demande la coopération du public pour cette expérience.

VITESSE FIXEE A 20 MILLES A L'HEURE

Il était de coutume, dans la province, de fermer les grandes routes à la circulation des automobiles pendant cette période de printemps où la gelée sort du sol.

On conçoit que les routes humides et amollies du printemps sont sujettes à subir des dommages considérables par les lourds autos et les camions portant des charges pesantes. C'est pourquoi, dans le passé, les grandes routes de la province étaient fermées à la circulation des autos jusqu'à la mi-mai.

L'hon. M. Stewart, ministre des Travaux publics, vient d'annoncer que cette année, les routes ne seront pas closes à la circulation. Vu l'augmentation des véhicules-moteurs et à la demande persistente du public, il a été décidé de faire cette expérience cette année.

Il y aura cependant certaines restrictions. La limite de vitesse a été fixée à 20 milles à l'heure, pendant cette période de dégel, et les routes seront closes aux autos pesant plus de 3200 lbs et aux camions dont le total de la pesanture et de la charge dépassera 3500 livres.

Les autobus et autres voitures automobiles plus pesantes ne pourront circuler pendant cette période. Ces restrictions s'appliqueront aux voitures étrangères. L'entrée dans la province leur sera refusée lorsque leur poids dépassera la limite fixée.

C'est après une conférence entre les ingénieurs de la voirie et le ministre des Travaux publics que celui-ci a annoncé cette nouvelle. Le ministre a déclaré que cette expérience sera faite pour le bénéfice des hommes d'affaires qui ont à utiliser les routes constamment, mais il demande la coopération des automobilistes dans cette expérience.

Les ingénieurs de la voirie surveilleront les conditions des routes dans leur district respectif. S'ils s'aperçoivent qu'une certaine partie de route est sérieusement endommagée par la circulation des autos, ils ont l'ordre formel de la fermer à toute circulation d'automobiles.

Les personnes qui ne se soumettront pas aux restrictions ci-haut mentionnées, quant à la vitesse et à la pesanture, seront passibles d'une amende de pas moins de \$8.00 et de pas plus de \$20.00.

LE JUGE LEBLANC PRESIDE A LA COUR DE CIRCUIT

Le jury exonore Gilman Thomas accusé d'être responsable de la mort du jeune Ouellet. — Le juge réserve son jugement dans une cause de cautionnement.

A la suite d'un accident survenu l'automne dernier sur la route qui conduit à St-Hilaire, alors que le fils de M. et Mme David Ouellet fut frappé mortellement par l'auto que conduisait M. Gilman Thomas de Connors, celui-ci comparait mardi matin devant la cour de circuit, présidée par son honneur le Juge Leblanc, pour répondre à deux accusations, celle d'être sous l'influence de la boisson au moment de l'accident et d'avoir conduit son auto à une vitesse exagérée.

Le grand jury n'a pas trouvé matière à procès dans la première accusation mais rapporta un "true bill" pour la seconde accusation.

Après avoir entendu les témoins et le plaidoyer de la couronne et de l'avocat de la défense M. J. E. Michaud, les petits jurés se sont retirés pour délibérer et rapportèrent un verdict de non coupable.

Une autre cause dans laquelle M. M. Denis Martin et Louis Hagebis sont inculpés au sujet de cautionnement, a été présentée par M. Stevens au nom du Roi. Dans cette cause le juge a réservé son jugement à plus tard.

LISEZ LES ANNONCES ET ENCOURAGEZ TOUS NOS ANNONCEURS

SENATEUR



L'hon. James MURDOCK qui vient d'être nommé au Sénat canadien pour remplir la vacance par la mort de Sir Edward Kemp.

LA CHASSE EN TEMPS PROHIBE

Plusieurs citoyens du comté comparaissent devant le magistrat de police sous l'accusation d'avoir tué des chevreuils.

LES CAUSES

Voici un résumé des causes plaidées devant le magistrat de police M. E. J. Hubert, d'Edmundston, la semaine dernière, en rapport avec la Loi de Chasse.

Cause de Denis Bellefleur, garde-chasse de Rivière-Verte contre Albert Thibodeau lui-même, accusé d'avoir tué un garde-chasse dans l'accomplissement de son devoir. L'accusé a plaidé non coupable et la cause fut renvoyée. M. Albert Dionne défendait l'accusé.

Cause de Pierre Deschenes, garde-chasse, contre Sonel St-Pierre et Edmond Thériault de Quisibis, pour avoir de la viande de chevreuil en leur possession. St-Pierre plaide coupable et fut condamné à \$50.00 d'amende et ses frais, \$25. Thériault était avec l'accusé mais prétendit ne rien connaître au sujet de cette viande et fut renvoyé.

C'est dans cette cause que le garde-chasse fut assommé alors qu'il déchargeait la viande saisie; il fut laissé sans connaissance sur la neige pendant que son assaillant s'enfuyait. Cette affaire est arrivée vers le milieu de février dernier.

Une autre cause intéressante fut celle de Denis Sirois et Jos. Morancy, gardes-chasse, contre Cyrille Martin de St-Basile. Les deux gardes-chasse rencontrèrent Martin et celui-ci admit avoir tué les deux chevreuils trouvés en sa possession et avoir tiré cinq coups sur l'un d'eux.

Deux semaines après Martin plaida non coupable à l'accusation portée contre lui devant le magistrat. La cause fut ajournée à plusieurs reprises jusqu'à ce que Martin plaide coupable. Il fut condamné à \$50.00 d'amende et les frais, ou deux mois de prison.

A une autre accusation portée contre lui, pour avoir un fusil avec lui dans le bois, Martin plaide coupable et fut condamné à \$20.00 d'amende et les frais ou la prison.

Enfin la dernière cause est celle de Tiffé Racine, garde-chasse contre Albert Thibodeau, Edmond Lavoie, Napoléon Dubé et Adolphe Dubé, tous de Rivière-Verte accusés d'avoir eu en leur possession de la viande de gibier, dans le cas 30 quartiers de chevreuil.

Le garde-chasse rencontra les quatre accusés dans le bois avec quatre chiens attelés à des traîneaux. Après avoir suivi la piste, plus tard, le garde-chasse trouva les 30 quartiers de viande de chevreuil. Les accusés ont plaidé non coupable. Le magistrat a remis son jugement à plus tard.

Mgr A. MELANSON, V. G., ET LES Revds A. TRUDEL ET J. WHETEN SONT HONORES PAR LE PAPE

AUTRES VICTIMES DES TRAVERSES

Un convoi spécial du C. P. R., frappe un camion et fait deux victimes.

RECOMMANDATIONS FAITES A L'ENQUETE

Isaac Acker, âgé de 20 ans et demeurant à St-Stephen, a été tué instantanément et son compagnon, Thomas Cook de DeWolfe Corner, est mort dans la soirée de dimanche dernier, alors que le camion automobile dans lequel ils voyageaient fut frappé par un convoi spécial du Canadien Pacifique, à cette traverse à niveau appelé "Woodstock Crossing", située à environ quatre milles de McAdam.

L'accident survint vers 3.30 heures (dimanche, après-midi). Acker trouva une mort instantanée; Cook gravement blessé fut transporté par train spécial à l'hôpital de St-Stephen où il expira dans la soirée.

A l'enquête tenue lundi, le C. P. R., et ses employés furent excommuniés de tout blâme. Les jurés recommandèrent que cette partie de la route soit redressée, qu'un tunnel soit construit sous la voie ferrée et que le gouvernement adopte une loi obligeant tous les automobilistes à arrêter leur voiture avant de traverser la voie ferrée.

Max. D. CORMIER AURA-T-IL UN ADVERSAIRE?

M. Pius Michaud, avocat, refuse d'entrer dans la politique municipale.

Son honneur le Maire Cormier, depuis huit ans premier magistrat de la ville d'Edmundston, se portera encore candidat à la mairie cette année. M. Cormier nous a déclaré que, malgré que cette position lui soit cause de multiples ennuis, il a l'ambition de doter la ville d'un bon système électrique et que pour cette raison, il briguera de nouveau, les suffrages le 15 courant.

Quelques citoyens, réunis à l'Hôtel Ringette, samedi soir dernier, ont invité M. Pius Michaud, ancien député fédéral, à se porter candidat à la mairie. M. Michaud n'a pas été doux dans sa réponse. Il s'est dit surpris de voir qu'on venait le solliciter pour diriger les affaires de la ville d'Edmundston alors qu'en 1925 le même groupe travaillait contre lui, aux élections fédérales, et réussissait à donner à un étranger une majorité dans la ville d'Edmundston pour laquelle lui-même avait fortement travaillé pour obtenir un pont international, les usines du Transcontinental, un bureau de poste, etc.

M. Michaud nous a déclaré qu'il avait refusé par écrit la nomination au poste de maire de la ville.

CHEZ LES LIBERAUX

La date de la Convention n'est pas encore fixée.

Le rapport disant qu'une date avait été fixée pour la convention des libéraux du Nouveau-Brunswick, a été nié hier par M. W. P. Jones, C.R., de Woodstock, l'un des principaux chefs du parti.

L'hon. A. A. Dysart, chef de l'opposition, a lui-même déclaré qu'il n'y avait encore rien de défini.

La Ville Vend Ses Débentures

A une assemblée spéciale du Conseil de Ville, hier soir, la ville a accepté les soumissions de la Eastern Securities Corporation, de St-Jean pour l'émission de \$300,000 de débentures, au prix de 94.6.

AUTRE VICTIME D'INCENDIE A WOODSTOCK

Une fillette de deux ans, Joyce Carr, enfant de M. et Mme George Carr de Woodstock, est morte samedi dernier à l'hôpital des suites de brûlures reçues lorsque ses vêtements prirent en feu vendredi dernier. Sa mère s'est infligée de graves brûlures aux mains en tentant de lui porter secours.

On croit que l'enfant jouait avec un jouet en cellulose lequel prit feu au contact du poêle.

LES PENSIONS AUX VIEILLARDS

D'après le rapport présenté par M. George R. Melvin, de St-Jean, sur les pensions aux vieillards dans la province, ce projet coûterait annuellement environ \$484,155, plus le coût de l'administration de cette commission.

On estime qu'il y a environ 4,350 personnes qui pourraient bénéficier de cette loi dans la province. Le bill en rapport avec ce projet doit être présenté à la Législature cette semaine.

M. FRED W. PIRIE EST MAIRE DE GRAND SAULT

M. David J. Collins se retire après 16 ans de service dans l'administration des affaires publiques. — Les nouveaux élus.

M. Fred W. Pirie succède à M. D. J. Collins comme maire de Grand Sault. M. Collins a rempli cette fonction pendant les 46 dernières années. M. F. W. Pirie fut élu par acclamation ces jours derniers.

Il y eut élection cependant dans tous les quartiers. J. N. Vasseur et W. Meigher Costigan furent élus dans le Quartier No. 1 contre A. S. Ferguson; D. J. Collins et H. S. Rideout, dans le No. 2 contre W. G. Poitras et L. Gagnon; Michael F. McCluskey et Herbert L. Mulhern, dans le No. 3, contre W. Pirie et Félix Charette.

MADAME WILSON

Voici unes des plus récentes photographies de Mme WILSON, la première femme à occuper un siège au Sénat canadien.

LA DIVISION DE TEMISCOUATA

Ce district électoral ainsi borné, comprend les seigneuries de Trois-Pistoles, de l'Isle-Verte, de Villaray, de La Paix ou Cacouna et une partie de la seigneurie de la Rivière du Loup; les cantons Région, Demers, Denonville, Hoquart, Raudot, Viger et Whitworth.

Le district électoral de Temiscouata-Nord renferme les municipalités suivantes: la cité de la Rivière-du-Loup, la ville de Georges de Cacouna; la municipalité de l'Isle-Verte, la municipalité de la Rivière-du-Loup (en bas) comprenant la paroisse de Saint-Patrice, la municipalité des Trois-Pistoles, les municipalités de paroisses de Notre-Dame des Sept-Douleurs, de Saint-Antoine, de Saint-Anselme de Saint-Etienne, de Saint-Eloi, de Saint-Ephrem, de Saint-Françoise, de Saint-Hubert, de Saint-Moïse, de Saint-Paul de La Croix, les municipalités du canton de Bégin, du canton de Hocquart, la municipalité de l'Isle-Verte, de Notre-Dame du Portage, — moins la partie de cette municipalité antérieure comprise dans la municipalité de la paroisse de Saint-Anselme, qui appartient au district électoral de Kamouraska.

CETTE QUESTION DE TELEPHONE

Le Conseil de ville et la Chambre de Commerce sont à préparer une assemblée au cours de laquelle un officier de la Cie N. B. Téléphone viendra donner des explications sur le nouveau système qu'on veut installer et les raisons de ce changement.

A LA LEGISLATURE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'hon. A. A. Dysart, chef de l'opposition, fait la critique du budget provincial.

Frédéricton, N.-B., 28.—L'hon. A. A. Dysart, chef de l'Opposition, a prononcé un vigoureux discours sur le budget et il a attaqué tous les départements du gouvernement. Les comptes publics, a-t-il dit ont été manipulés de manière à créer une bonne impression sur le grand public. Depuis l'arrivée de ce gouvernement à la tête des affaires, la dette publique a augmenté de \$3,585,000 par an. Des efforts sincères devraient être faits pour réduire la dette. Je vois l'approche des élections et il est évident que celles-ci seraient accompagnées d'une véritable orgie de dépenses.

J'accuse le Ministre des Terres de la Couronne d'avoir laissé les influences publiques s'ingérer dans l'administration de son département. On y a démis d'excellents employés pour les remplacer par des hommes inférieurs. Le gouvernement a violé les engagements les plus solennels du premier ministre sur la question de la prohibition et M. Benton Evans, le député de Queen, a jeté par-dessus bord ses convictions sur le commerce des liqueurs. Je dois blâmer la conduite du premier ministre à Dalhousie où on n'avait invité avec l'entente qu'il n'y avait pas de discours politiques. Le premier ministre y a introduit la politique, ayant fait l'éloge de son parti et vilipendé l'autre. J'accuse le gouvernement d'avoir détruit l'industrie des moulins à seie dans la province.

Je répète ce que j'ai déjà souvenu dit au sujet du Grand Sault. Le gouvernement a fait un présent du Grand Sault à une grosse compagnie privée. Les limites de bois ont été octroyées pour cinquante ans à différentes compagnies. Pourquoi a-t-on accordé à l'International des privilèges spéciaux quand d'autres compagnies, les Fraser et la compagnie de Bathurst, ont pu réussir sans l'aide de ces privilèges spéciaux.

Le ministre des Terres de la Couronne a prétendu que les gages payés aux hommes de chantiers en cette province sont de \$50. à \$65. par mois. Je suis allé aux renseignements et, sur la rivière Miramichi on ne paie que \$35. et \$40. par mois et, dans quelques cas isolés, \$50. Le premier ministre a exagéré le nombre d'ouvriers qui seraient employés par le moulin de Dalhousie et il a déclaré que l'International payait en gage dans le district de Miramichi annuellement \$600,000. On m'assure qu'on ne paie, chaque année, que \$400,000.

Que le ministre des terres de la couronne me permette de lui dire que ce département avait été très bien organisé avant qu'il en prenne la direction en 1925 et possédait des employés compétents et fidèles. La capacité du ministre a forcé de renvoyer un grand nombre de ces employés pour les remplacer par des favoris politiques, sans expérience et ne possédant pas les qualifications requises. C'est ainsi qu'on a démis John Brophy, du comté d'Albert, pour faire place à John Easkin, un des partisans du ministre de l'Agriculture, à qui on paie le salaire de \$1,500, avec frais de voyage, mais on ne paie que \$1320 à Philippe Robichaud, gardien des comtés de Westmoreland et Kent, un homme de première classe qui a rendu de précieux services au département. Les élections de 1925 ont donné le signal d'une foule de destitutions d'un caractère purement politique. Dans le comté de Westmoreland, le ministre des terres de la Couronne a créé une fonction pour M. M. Chapman avec un salaire de \$1800, avec frais de voyage.

C'est un fait bien connu que M. Graustein, le président de la compagnie Internationale, a été forcé de changer son discours à la dernière minute afin d'y ajouter un paragraphe pour faire une promesse d'élection aux populations de la rivière Miramichi. Le gouvernement peut dire adieu au comté de Northumberland; il n'y aura pas ses partisans aux prochaines élections.

Un mot encore sur la question (Suite à la page 7)

"Les moyens, et certes les moyens les plus accommodés à nos temps, c'est de favoriser la force la plus éprouvée; les journaux catholiques."
S. S. Benoit XV.

PETITES NOUVELLES D'UN PEU PARTOUT

LE SACRE DE Mgr MCGUIGAN
Régina, 31. — Le sacre de Sa Grandeur Mgr James Chs. McGuigan, le nouvel archevêque de Régina, aura lieu le 15 mai et non le 11 juin comme il en avait d'abord été décidé.

Une délégation des confrères du nouvel archevêque de Régina au Séminaire de Québec viendra assister aux fêtes et présentera à Mgr McGuigan la mitre et le pontifical que lui offrent ses confrères de Québec.

INCENDIE
Bathurst, N.-B., 28.—La maison de William Daigle, a été rasée par le feu hier matin. Les flammes éclatèrent d'abord dans la cuisine. Tout le monde dormait. Des jeunes gens, qui revenaient de Bathurst, sonnèrent l'alarme, réveillèrent les habitants de la maison et empêchèrent une catastrophe.

UNE HECATOMBE AU JAPON

Tokio, 28.—Le feu a détruit 700 maisons à Komatsumachi, dans le nord-ouest du Japon, aujourd'hui. Les dégâts sont estimés à un million de yen \$400,000. L'Hôtel de Ville, le poste de police et des écoles furent incendiés. Une pompe en versant tua un pompier et en blessa sérieusement trois autres.

LE SACRE DE S. G. Mgr MURRAY
Le sacre de Sa Grandeur Mgr Murray, Rédemptoriste, évêque de Victoria, aura lieu à Montréal, ville natale du nouvel évêque, dans l'église Sainte-Anne le mercredi, 7 mai.

Son Excellence Mgr Cassulo délégué apostolique, sera le secrétaire, S. G. Mgr Gauthier sera l'un des co-consécrateurs.

MACDONALD EST BATTU EN CHAMBRE

Londres, 31. — Le gouvernement travailliste de Ramsay MacDonald a été battu, à la Chambre des Communes, ce matin, sur une motion pour la suspension d'un règlement qui met fin, automatiquement, au débat quotidien, à 11 h. p. m.

MORT DU PERE S.-J. RYAN

Winnipeg, 31.—Le père Stephen J. Ryan, directeur de la North West Catholic Review, hebdomadaire catholique, publié à Winnipeg, est mort dans un hôpital de New-York hier après-midi. Il revenait de Rome, où la maladie l'avait forcé d'abandonner des études de philosophie et théologie. Le père Ryan avait été ordonné prêtre en 1920.

LE VOYAGE DU R-100 AU CANADA

Halifax, 31.—Trois membres de la Royal Air Force, division des plus légers-que-l'air, sont arrivés hier sur l'Albatros. Ils se rendent à Montréal pour surveiller l'amarage du R-100 au mât d'ancrage de St-Hubert, lorsque ce grand dirigeable arrivera d'Angleterre au printemps, probablement dans la seconde semaine de mai.

LE GOUVERNEMENT DE L'ILE PREVOIT UN DEFICIT

Charlottetown, I. P. E., 27. — Dans le discours qu'il a prononcé sur le budget de l'île, hier soir, le premier ministre Saunders a prévu un déficit de \$37,000 dans les recettes et dépenses ordinaires du prochain exercice. Les premières sont estimées à \$808,467 et les secondes à \$846,000. M. Saunders prétend que l'exercice écoulé s'est soldé par un surplus de \$3,789 alors qu'un déficit de \$30,000 était prévu.

LA FIN DE LA LEGISLATURE

L'hon. M. Baxter, premier ministre, vient d'annoncer qu'il sera probablement possible de proroger la session vers le milieu de la semaine prochaine, le 15 ou le 16 courant.